



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2C2

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis estimatif - Centre d'entraînement Hiehl - réaménagement terrain synthétique (Art.4/821/221313/16020)

Considérant qu'il s'agit un devis d'un montant de 547.000 € concernant le réaménagement du terrain synthétique au centre d'entraînement Hiehl;

Considérant que la pelouse synthétique se trouve actuellement dans un état désastreux et dangereux;

Considérant que d'un point de vue optique, elle ressemble plutôt à un bac à sable qu'à un terrain de football en raison du faible nombre de fibres de gazon restants;

Considérant que les intersections sont en train de se défaire sur la moitié du terrain et représentent ainsi un danger énorme pour les joueurs;

Considérant que plusieurs endroits sont même usés jusqu'au macadam drainant en sous-couche;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/821/221313/16020 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2016

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis d'un montant de 547.000 € concernant le réaménagement du terrain synthétique au centre d'entraînement Hiehl.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 08.12.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,

Date qu'en tête